



Compte-rendu du Conseil Municipal du 05 décembre 2023

1. Protection sociale complémentaire- Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres pour engager le dialogue en vue de conclure un accord local et lancer la procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance :

Après une présentation par M. Le Maire de la protection sociale complémentaire pour les agents communaux, le conseil municipal mandate le CDG79 afin de : mener pour son compte la négociation avec des représentants des employeurs publics territoriaux et les organisations syndicales représentatives auprès des comités sociaux territoriaux des collectivités et établissements affiliés, en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord local ; mener par son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour la garantie prévoyance ; s'engage à communiquer au CDG79 les caractéristiques statistiques des effectifs, nécessaires à la consultation ; prend acte que son adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le CDG79 par délibération, étant précisé qu'après avoir pris connaissance des tarifs et garanties proposés, la collectivité aura la faculté de ne pas signer le contrat collectif souscrit par le CDG79..

2. Expérimentation du compte financier unique :

M. Le Maire présente au conseil l'expérimentation d'un compte financier unique dont les objectifs sont de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; améliorer la qualité des comptes ; simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Après délibération, le conseil municipal approuve la mise en place de l'expérimentation du compte financier unique pour l'exercice 2023.

3. Décision modificative :

Au regard des projets nouveaux, le Conseil Municipal vote des décisions modificatives pour des crédits supplémentaires pour un montant de 2 000 euros.

4. Questions diverses

- **Rectificatif pour les rideaux commandés pour l'école :** nous ne pouvons pas prétendre à la subvention du SIEDS car nous ne remplissons pas tous les critères. Cependant, les rideaux ont quand même été commandés.
- **Prime pouvoir d'achat :** une présentation de la « prime pouvoir d'achat » est faite au conseil municipal. Pour rappel, chaque collectivité est libre de fixer le montant de la prime selon les conditions définies par la circulaire, (Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023).
- **Évolution du RIFSEEP :** Une présentation du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) a été faite au conseil municipal. Ce dernier définit les montants des plafonds selon les statuts des employés. La proposition sera transmise au comité technique qui évaluera cette proposition.
- **Situation des travaux bâtiments :** les travaux de chauffage à la boucherie seront finis fin de semaine ; visite de la salle de la Vaillante par la commission bâtiment.
- **L'enfouissement de la ligne haute tension** du stade à la mairie est prévu en mars 2024.

- **Organisation soirée du patrimoine** : La commission fête a contacté le groupe musical « Des copains des bois » pour faire une représentation la semaine 29 : jeudi 18 juillet 2024 avec le feu d'artifice (endroit à définir). Une demande de participation d'animation sera faite aux associations.
- **Le transport solidaire** : Les membres précisent qu'au vue des conditions de vie actuelle une augmentation de l'indemnité kilométrique a été faite : nouveau tarif 0.50€/km (à revérifier avec Monique).
- **Ligne à Bébert** : les bornes kilométriques ont été mises en place, elles seront prochaines repeintes ; des grillages ont été mis en place sur le pont de la ligne pour la sécurité des usagers.
- **Point sur les pare-terre** : présentation des devis par secteurs (église, mairie, monuments aux morts, route de la Bruyère) de l'entreprise Nétier (Fenioux) : le conseil valide les devis pour l'église et le monument aux morts dans un premier temps afin d'évaluer le rendu.
- **Point projet 1 naissance = 1 arbre** : une présentation d'une planche en bois à déposer au pied de chaque arbre a été faite au conseil municipal. L'idée a été validée après des modifications à prévoir.
- **Quelques dates à retenir** :
 - Vœux du maire : 12 janvier 2024
 - Remise des étrennes aux aînées de notre Commune : goûter le 03 février 2024 à 16h.
 - Prochain conseil : 16 janvier 2024